



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 002, Mars 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

1. **Les Tagbana, un sous-groupe Sénoufo du nord de la Côte d'Ivoire, XIV^e-XIX^e siècles**
Mamadou BAMBA & KONE Kiyali..... 1-19
2. **L'Évangélisation en terre abidji : le cas du village de Bécédi (1934-1954)**
Okpobé Henriette KRÉ..... 19-35
3. **L'évolution des relations entre le Kebbi et le Songhay (XV^e-XVI^e siècles)**
Yaya BAKAYOKO..... 36-46
4. **La présence des musulmans dans l'espace abron-koulango (Côte d'Ivoire)**
Ali Ouattara APPOH..... 47-63
5. **Le Centre National Para-Télé Enseignement (CNPTE) dans l'éducation en Côte d'Ivoire : cas du CNPTE de Bouaké dans l'éducation post-crise, 2008-2018**
FLE Sompléi Sévérin..... 64-77
6. **Histoire de la chefferie baoulé alla-n'djra-satiklan de Côte-d'Ivoire, des origines à sa suspension (1810-1982)**
Kouamé Mélesse KOFFI..... 78-95

Géographie

7. **Périurbanisation et transmutations spatio-environnementales dans le septième arrondissement de Yaoundé, Nkolbisson au Cameroun**
Danielle Laure MATATEYOU, Zounquifilou NFENJOU & Moïse MOUPOU..... 96-114

Sociologie et anthropologie

8. **Mise en œuvre du processus de délimitation des terroirs villageois d'Assounvoue, Angbavia, Djekekro et Ouaouakro (Toumodi)**
Ackha Antoine Désiré ANDJÉMIAN & Sadia Franck TAO..... 115-130
9. **Stratégies d'insertion et de maintien des ivoiriens dans la vente de pièces détachées d'automobiles à Abidjan**
KOUASSI Adjoa Barbara Michèle..... 131-142

Economie et gestion

- 10. Analyse des activités génératrices de revenus des femmes de la coopérative des commerçantes de Gao**
 Mohamed Amadou Salia DICKO, Oumar Diandjo TRAORE,
 Ibrahima Hamoro KEITA, Adama BOUARE & Salia Sinaly TRAORE..... **143-161**

Sciences juridiques et politiques

- 11. Les reformes administratives au Mali de 1991 à 2012**
 Ibrahima DAMA..... **162-184**

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS

Sciences du langage, de l'information et de la communication

- 12. Décentralisation et participation de la femme au développement local au Burkina Faso**
 Aïcha TAMBOURA-DIAWARA & Tairou BANGRE..... **185-203**
- 13. Communication du Front Populaire Ivoirien Gbagbo ou rien sur Facebook : quels effets ?**
 Koffi Éric ATTA & Ali Fambili DIARRASSOUBA..... **204-218**

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Anglais

- 14. Translating English Idioms into French: The Interplay between Flexibility and Creativity**
 Mamoutou COULIBALY..... **219-239**
- 15. Covid-19 and other challenges facing malian translators and interpreters**
 Moussa O. MINTA..... **240-250**

Analyse des activités génératrices de revenus des femmes de la coopérative des commerçantes de Gao.

Mohamed Amadou Salia DICKO

USSGB, Faculté des Sciences économiques et de Gestion

dickomohamed98@gmail.com

Mali, tel 75361682

Oumar Diandjo TRAORE

Université de Ségou, Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale

oumardiandjotraore@yahoo.fr

Mali, tel 79 35 88 15

Ibrahima Hamoro KEITA

Université de Ségou, Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale

Ibrahim.hamoro.k@gmail.com

Mali, tel, 79051611

Adama BOUARE

Université de Ségou, Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale

bouaremyml@gmail.com

Mali, tel 76919160

&

Salia Sinaly TRAORE

USSGB, Faculté des Sciences économiques et de Gestion

saliasinaly@yahoo.com

79195652

Résumé

Cet article consiste à expliquer les activités génératrices de revenus des femmes de la coopérative des femmes commerçantes de la commune de Gao. Cette recherche se donne alors pour objectif de mesurer l'effet des activités génératrices de revenus sur l'autonomisation économique de ces femmes. Elle s'appuie sur un cas particulier, à savoir le rôle des AGR (Activités Génératrices de Revenus) dans l'autonomisation économiques des commerçantes de la commune Gao. La méthodologie utilisée pour la présente recherche est la méthode descriptive qui se base sur une analyse statistique à travers des graphiques, des tableaux croisés. Les données ont été collectées auprès de 54 femmes membres de la coopérative des commerçantes de la commune de Gao. Les logiciels Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) la version 20 et le R (4.2.1) ont été utilisées pour analyser les données. Nos résultats indiquent que les AGR ont un effet positif sur l'autonomisation économique des femmes. Ainsi l'accès des femmes aux AGR leurs permettent de contribuer aux charges du ménage, d'améliorer leurs conditions de vie, d'accroître leurs possibilités d'épargne, de faciliter leurs participations aux prises de décisions de la famille et événements sociaux.

Mots-clés : AGR - Khi deux - Gao - coopératives - commerçantes

Analysis of the income-generating activities of the women of the women traders' cooperative of Gao.

Abstract

This article explains the income-generating activities of women in the cooperative of women traders in Gao municipality. This research, therefore, aims to measure the effect of income-generating activities on the economic empowerment of these women. It is based on a particular case, mainly the role of IGAs (Income Generating Activities) in the economic empowerment of traders in the Gao commune. The used methodology for this research is the descriptive method which is based on a statistical analysis through frequencies, graphs and cross tables. The data was collected from 54 women members of a cooperative of women traders in the commune of Gao. Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) software version 20 and R (4.2.1) were used to analyse the data. Our results indicate that IGAs have a positive effect on women's economic empowerment. Thus, women's access to IGA allows them to contribute to household expenses, improve their living conditions, increase their savings opportunities, and facilitate their participation in family decision-making and social events.

Keywords: IGA - Khi Deux - Gao - Cooperatives - Traders.

Introduction

A la fin des années 1980, l'entrepreneuriat féminin est devenu un domaine de recherche un peu négligé par les chercheurs (Carter, 1993) et n'a commencé à se développer qu'à partir du début des années 1990. En dépit de cette évolution, certains chercheurs estiment que ce sujet est encore peu étudié (ex : De Bruin et al, 2006, p. 585), d'autres par contre appellent à plus de recherches pratiques que de recherches théoriques (Greene et al, 2007).

La politique de la lutte contre la pauvreté demeure une préoccupation majeure des Etats de l'Afrique de l'Ouest. En effet, les sociétés africaines en général et maliennes en particulier restent marquées par des disparités et des inégalités de genre entre hommes et femmes qui fragilisent la condition socio-économique de la femme en proie à des pesanteurs socio-culturelles.

Cette situation socio-économique précaire de la femme défavorise son autonomisation économique et tend à la maintenir dans le cercle vicieux de la pauvreté. Ainsi, le Mali n'échappe pas à cette réalité des pays en voie de développement, car le Mali¹ est classé 175 -ème sur 188 pays selon l'indice de développement humain du programme des Nations Unies pour le Développement, en 2021, le Mali demeure l'un des pays les plus pauvres du monde près de

¹ Banque mondiale, Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude – renouveler le contrat social. pp.3-5. Publier le 25 mai 2022

44,4 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, avec 50000 personnes supplémentaires en situation d'extrême pauvreté.

L'entrepreneuriat féminin à travers le système des AGR, demeure donc un instrument efficace pour lutter contre la pauvreté. En effet au Mali, les AGR favorisent l'autonomisation économique des femmes. En réalité, la littérature met en évidence que le système d'entrepreneuriat a un impact positif sur le développement socioéconomique de manières différentes. Cela comprend la création d'emplois, la croissance économique, l'innovation et la diversité de l'entrepreneuriat (Verheul et al, 2006). Selon Brush et al. (2006) la population des femmes chefs d'entreprises est l'une des populations entrepreneuriales les plus fortement croissantes au monde. De son côté, Yunus (2007) montre que la contribution des entreprises féminines est un instrument efficace pour la lutte contre le chômage. En effet, l'émergence de ce type d'entreprises au Bangladesh a contribué d'une façon remarquable à la diminution de la pauvreté dans les zones rurales. Il n'en demeure pas moins que l'entrepreneuriat au féminin et les AGR créent de l'emploi et contribuent à la création de la richesse dans toutes les économies (Brush et al, 2006).

Vu ces avantages positifs, l'on pourrait se poser la question principale suivante quant à son effet sur l'autonomisation économique des femmes.

- Quel est l'apport des activités génératrices de revenus sur les conditions de vie des femmes commerçante de Gao ?

Questions spécifiques :

- Quel est l'impact des activités génératrices de revenus sur les conditions de vie des femmes de la coopérative ?
- Quel est le changement réel ressenti par les femmes ?
- Le type de financement impact-il l'activité exercée ?

L'objectif de cette étude consiste à analyser la contribution des activités génératrices de revenus pour les femmes dans la région de Gao.

Objectifs spécifiques :

- Déterminer l'impact des activités génératrices de revenus sur les conditions de vie des femmes de la coopérative.
- Identifier le changement réel ressenti par les femmes.
- Déterminer l'impact du financement sur l'activité exercée.

Partant de cet objectif nous avons formulé les hypothèses suivantes :

▪ **Hypothèses de recherche :**

- H1 : Les activités génératrices de revenus favorisent les conditions de vie des femmes de la coopérative.
- H2 : Le type de changement ressenti dépend de l'activité génératrice exercée.
- H3 : Le type de financement dépend de l'activité exercée.

1. Revue de la littérature

Cette partie de notre article consiste à présenter d'abord les AGR, l'entrepreneuriat féminin ensuite les obstacles à l'entrepreneuriat féminin.

1.1. Les AGR : Qu'est-ce qu'une activité génératrice de revenus ?

Plusieurs notions sont utilisées dans la littérature pour caractériser les activités génératrices de revenus. Il s'agit entre autres des activités productrices de revenus, activités pourvoyeuses de revenus, activités porteuses de revenus, etc. Partant de là, elles renvoient aux formes d'activités qui engendrent un gain (Kologo, 2005).

En effet, une activité génératrice de revenus (AGR) est une activité qui consiste à produire des biens ou des services et/ou à transformer des produits en vue de les vendre sur le marché². Cette définition fait écho à celle de l'Agence du Développement Social (ADS), qui définit les AGR comme de très petites activités économiques, portées par des populations pauvres et vulnérables, qui leur engendrent un revenu régulier.

Donc, les activités génératrices de revenus sont des activités économiques qui obéissent à la loi de l'offre et de la demande et qui tirent leur profit du marché. C'est-à-dire, qu'elles rapportent des revenus pour leurs bénéficiaires.

Cependant, les activités génératrices de revenus ont été développées pour objectifs d'aider les populations vulnérables et pauvres à subvenir à leurs besoins vitaux et à améliorer leur qualité de vie de manière durable, à travers les revenus qu'elles produisent (Hmimida, 2016). Elles visent à court terme la création des nouvelles ressources économiques par la production, la transformation et la commercialisation des produits et/ou des services et à long terme, l'amélioration de la situation économique et sociale des individus et l'atténuation de la pauvreté. Une AGR³ est donc une activité menée par une ou plusieurs personnes afin de réaliser de bénéfices. Les points essentiels qui favorisent ses chances de succès sont :

² INDH (2007). « Guide des activités génératrices de revenus. »

³ Guide de formation sur les Activités Génératrices de Revenus dans le cadre de l'EDOS élaboré par L'ONG DAD GOMNI en collaboration avec l'ONG ADA, Novembre 2007, p.7

- S'assurer de la faisabilité de l'activité. Celle-ci peut être socioculturelle, technique, financière ou économique ;
- S'assurer de la rentabilité de son activité ;
- Connaître l'environnement juridique, administratif, économique et financier ;

En d'autres termes :

- Avoir l'ambition et la volonté de développer son activité et de la rendre rentable et durable ;
- Exercer une activité qui a une forte capacité de croissance

1.2. L'entrepreneuriat féminin :

La problématique de l'entrepreneure féminine attire l'attention de beaucoup de monde du fait de son lien très étroit avec la théorie du genre. Elle entre dans les grandes questions du développement du travail de la femme ainsi que de l'entrepreneuriat.

➤ Définition de l'entrepreneure :

Selon Lovanirina en 2015, « l'entrepreneure est : la femme qui, seule ou avec un ou plusieurs partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante ».

Mais pour Filion en 1997, l'entrepreneure est « une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui dirige de manière innovante et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés » « Des femmes passionnées et déterminées qui ont choisi de créer leur entreprise ou travailler à leur propre compte pour avoir le contrôle sur les décisions, et gérer leur temps avec un sentiment de flexibilité, exploiter au maximum leurs capacités et les compétences avec un objectif personnel de se réaliser à travers ce projet de vie ».

Une entrepreneure est une femme qui innove en créant et gérant une entreprise et assume toute la responsabilité nécessaire tout en assumant aussi les risques, si on considère les théories de Lovanirina en 2015, de Filion en 1997. Mais cependant les approches en entrepreneuriat n'impliquent pas forcément le terme que l'activité d'entrepreneuriat doit avoir un lien spécifique avec l'entreprise.

1.3. Les difficultés rencontrées liées à l'entrepreneuriat féminin :

Les femmes rencontrent de nombreuses difficultés tant lors de la création de leurs entreprises que lors de la gestion de ces entreprises.

Selon les études sur l'entrepreneuriat féminin, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes lors de la création de leurs entreprises. Les femmes font face à de nombreuses difficultés comme l'accès au financement, le rôle de la femme dans la société. L'obtention de crédit constitue l'une des difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures (Schwartz, 1979, cité par Rachdi, 2006).

Dans la même logique pour Winn (2005), les femmes font face à des difficultés notamment les difficultés de financement et de soutien de la famille (cité par Simen, S. ; Diouf, I. D., 2013) les femmes ont peur du risque financier. Elles ont peur de prendre des risques et évoluent le plus souvent dans l'informel. Cela complique également l'obtention de crédit auprès des banques.

Selon l'OCDE (2004) : dans des pays comme le Niger, le Mali ou le Sénégal en raison d'obstacles socio culturelles, il est impossible ou du moins très difficile, pour les femmes d'économiser assez pour créer une entreprise ou investir dans les activités génératrices de revenus.

Selon Brush, C.G. (2006), les femmes font moins appel au financement institutionnel que les hommes il indique que plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette situation : une gestion plus prudente et une plus grande aversion pour le risque déjà évoquées, des besoins moindres justifiés par une taille plus petite et un rythme de croissance moins rapide de leurs entreprises, des aptitudes de gestion différentes et des objectifs de croissance moins ambitieux. Pour Biloa Fouda C.N. (2014) et al, la crainte d'essayer un refus a également été évoquée justifiant la place de l'épargne personnelle comme première source de financement dans leurs études ils confirment que presque les deux tiers du capital de démarrage de l'entreprise viennent des épargnes personnelles des femmes entrepreneurs.

2. Méthodologie :

2.1. La constitution de l'échantillon

Une liste 54 commerçantes pratiquant les activités génératrices de revenus a été mis à notre disposition dans le cadre de cette étude. La liste était composée des femmes de plus de 17 ans exerçant une activité génératrice de revenu à Gao.

2.2. Collecte et traitement des données

Le questionnaire d'enquête a été utiliser pour la collecte de donnée, ces données recueillies, ont fait l'objet d'une analyse statistique en utilisant les graphiques, les tableaux croisés, et

l'analyse des fréquences avec la version 20 du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) et le logiciel R.4.2.1.

Le questionnaire a été testé au préalable avant d'être validé au coefficient alpha de Cronbach estimé à 0.73. Pour l'analyse statistique, l'analyse descriptive et la régression logistique multinomiale ont été utilisées. Ces analyses nous a permis de faire des regroupements d'informations en rubriques afin de parvenir aux tests d'indépendance de nos hypothèses.

3. Résultats

3.1. Profil des répondantes

Nous avons procédé à l'identification des enquêtées, selon leur âge, leur niveau d'instruction, leur situation matrimoniale, le nombre d'enfants et le nombre d'enfants scolarisés.

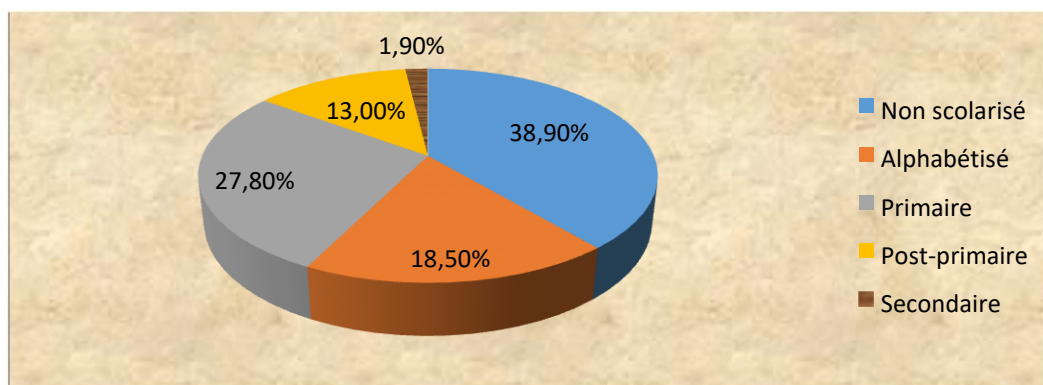
Tableau 1 : Répartition des femmes par tranche d'âge

Tranche d'âge	Fréquence.
17- 25	20,4%
17- 25ds	22,2%
30- 35	24,1%
35 et plus	33,3%
TOTAL	100%

Source : enquête de terrain, 2022

Selon les résultats du tableau 1, 33,3% des femmes enquêtées ont plus de 35 ans alors que 20,4% ont un âge compris entre 17 et 25 ans.

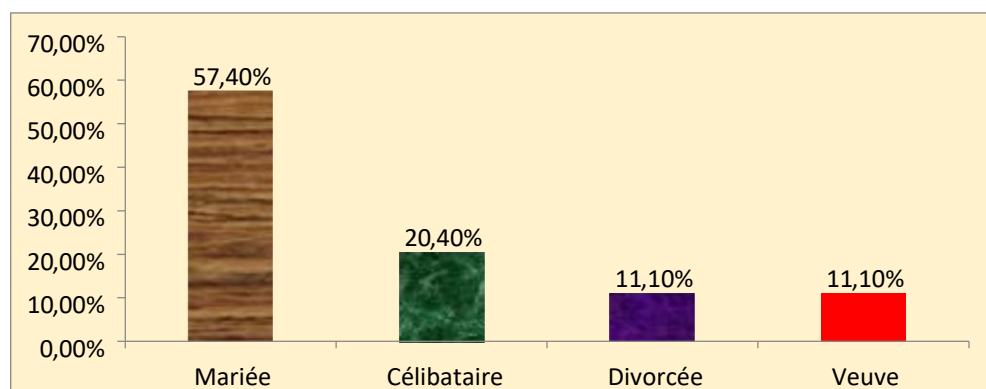
Figure 1 : Répartition des femmes selon leur niveau d'instruction



Source : enquête de terrain, 2022

Selon la figure n°1, 38,9% de nos enquêtées sont non scolarisées et 1,9% seulement ont un niveau secondaire d'instruction.

Figure 2 : Répartition des femmes selon leur situation matrimoniale

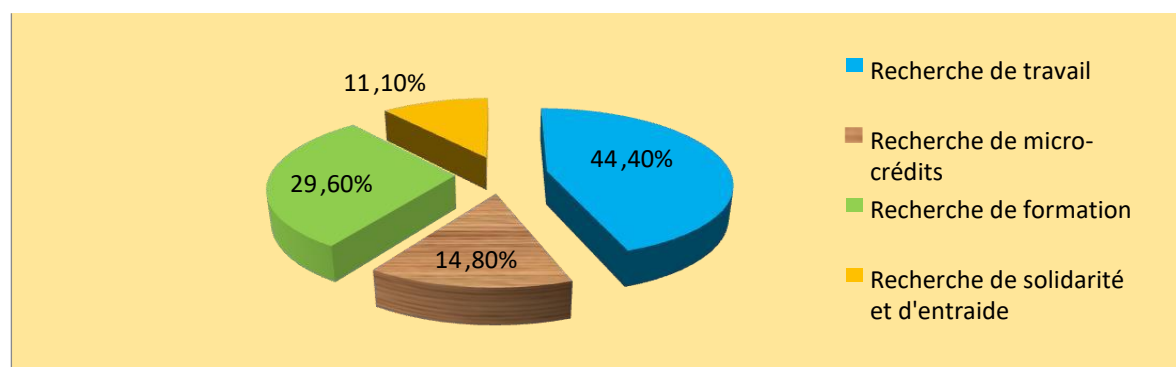


Source : enquête de terrain, 2022.

La répartition des répondantes selon leur situation matrimoniale révèle que plus de la moitié sont mariées (57,4%), 11,1% sont divorcées et 11,1% sont veuves.

▪ **Les raisons d'adhésion :**

Figure 3 : Répartition des femmes selon leur motif d'adhésion à la coopérative



Source : enquête de terrain, 2022.

Nos résultats indiquent que 44,4% des femmes enquêtées ont adhéré la coopérative à cause du manque d'emploi et seulement 11,1%, pour profiter de la solidarité et de l'entraide.

3.2. Formation reçues et activités génératrices de revenu

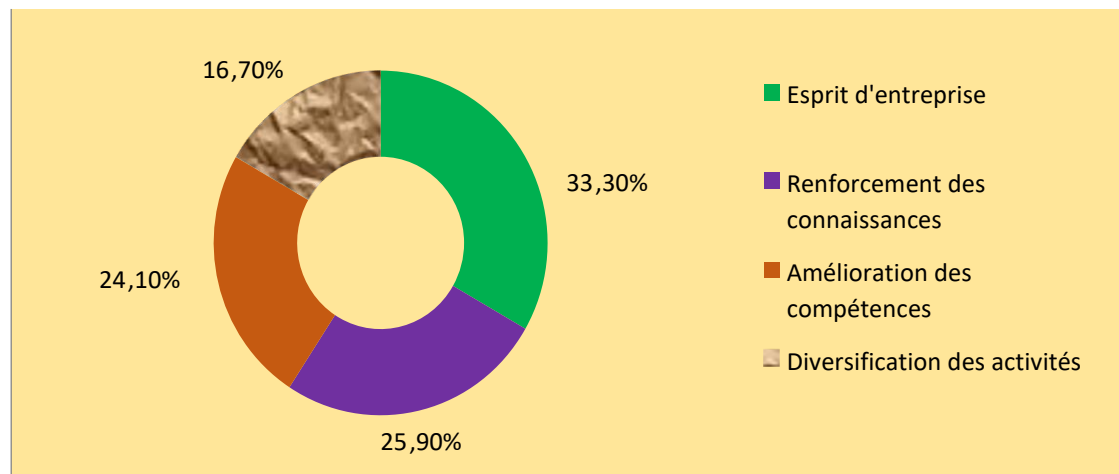
Tableau 2 : Répartition des femmes selon les formations reçues

Formations reçues	Effectif
Transformation agroalimentaire	24
Fabrication de savon	27
Transformation du lait	26
Tissage	12
Technique de commerce	35
Couture	13
Elevage	6

Source : enquête de terrain, 2022.

Il ressort de ce tableau que la formation la plus vulgarisée par la coopérative est les techniques de commerce, ensuite vient la transformation du savon, la transformation du lait, la transformation agroalimentaire, la couture, le tissage et enfin l'élevage.

Figure 4 : Répartition des femmes selon l'apport des formations sur leur vie



Source : enquête de terrain, 2022.

Nos résultats indiquent que 33,3% des femmes affirment que les formations leur permettent d'avoir l'esprit d'entreprise et pour 16,7%, elles leur permettent de diversifier leurs activités.

3.3. Rentabilité des AGR

Tableau 3 : Répartition des femmes selon la vérification de la rentabilité des AGR menées

Rentabilité des AGR menées	Fréquence.
OUI	88,9%
NON	11,1%
TOTAL	100%

Source : enquête de terrain, 2022.

Nos résultats indiquent que 88,9% de la population enquêtée déclarent rentable les activités génératrices de revenus qu'elles mènent.

Tableau 4 : Répartition des femmes en fonction du gain mensuel généré grâce aux AGR dans le mois

Gain généré par l'AGR dans le mois (FCFA)	Fréquence.
0 à 25.000	42,6%
25.000 à 50.000	37,0%
50.000 à 75.000	9,3%
75.000 à 100.000	0,0%
100.000 et plus	0,0%
Ne peut pas estimer	11,1%
TOTAL	100%

Source : enquête de terrain, 2022.

Ce tableau révèle que 88,9% des femmes enquêtées gagnent un revenu inférieur ou égal à 75000 FCFA alors que les 11,1% restante n'arrivent.

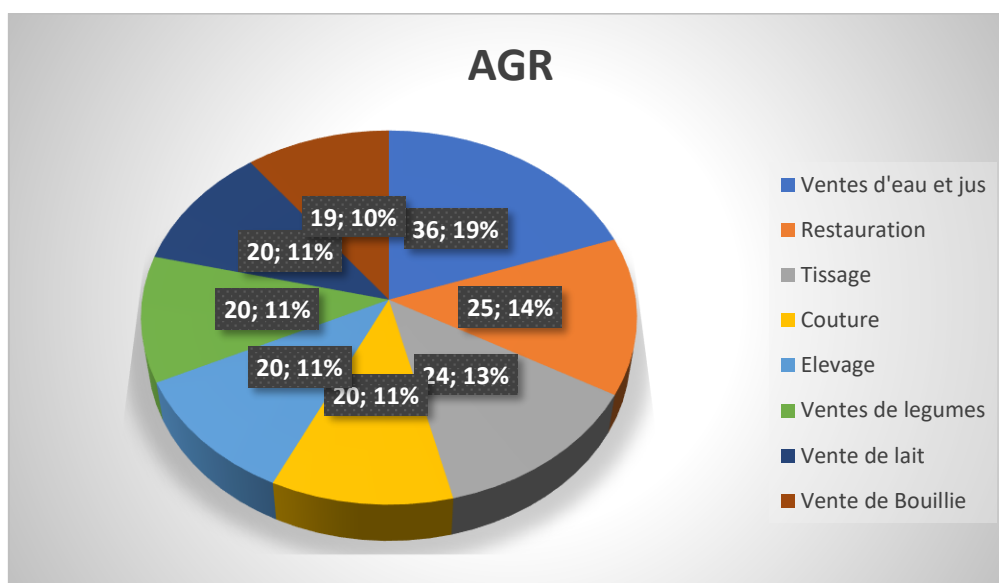
Tableau 5 : Répartition des femmes selon leur contribution aux charges du ménage

Contribution des charges du ménage	Effectif
Nourriture	25
Habillement	18
Education	11
Soins	12
Eau	10
Electricité	10
Logement	3
Aucune contribution	1
Toutes les charges	10
Autres	1

Source : enquête de terrain, 2022.

Nos résultats indiquent que plus de répondantes contribuent à la nourriture, ensuite à l'habillement, aux soins, à l'éducation, eau, électricité et certaines répondantes contribuent à toutes les charges.

Figure 5 : Répartition des femmes selon les AGR menées hors de la coopérative



Source : enquête de terrain, 2022.

S'agissant des AGR menées hors de la coopérative, sur les 54 enquêtées, 19% vendent de l'eau et du jus, 13% font de la restauration, 12% du tissage et seulement 10 % pour les autres activités (couture, élevage, ventes de légumes, vente de lait, vente de bouillie).

Tableau 6 : Répartition des femmes selon la vérification du changement positif ressenti

Changement positif ressenti	Effectif	Fréquence.
OUI	49	90,7%
NON	5	9,3%
TOTAL	54	100%

Source : enquête de terrain, 2022.

Il ressort du tableau 6, que 49 femmes enquêtées sur 54 soit 90,7% affirment ressentir un changement positif dans leur vie depuis leur adhésion à la coopérative.

Tableau 7 : Répartition des femmes selon le changement ressenti dans leur vie

Changement ressenti	Effectif	Fréquence
Indépendance financière	23	46,9%
Satisfaction des besoins	18	36,7%
Appréciation de l'entourage	8	16,3%
TOTAL	49	100%

Source : enquête de terrain, 2022.

Parmi les 49 femmes ayant ressenti un changement positif dans leur vie sur les 54 femmes enquêtées, 46,9% disent qu'elles sont financièrement indépendantes grâce à leur adhésion à la coopérative et 16,3% affirment être appréciées par l'entourage.

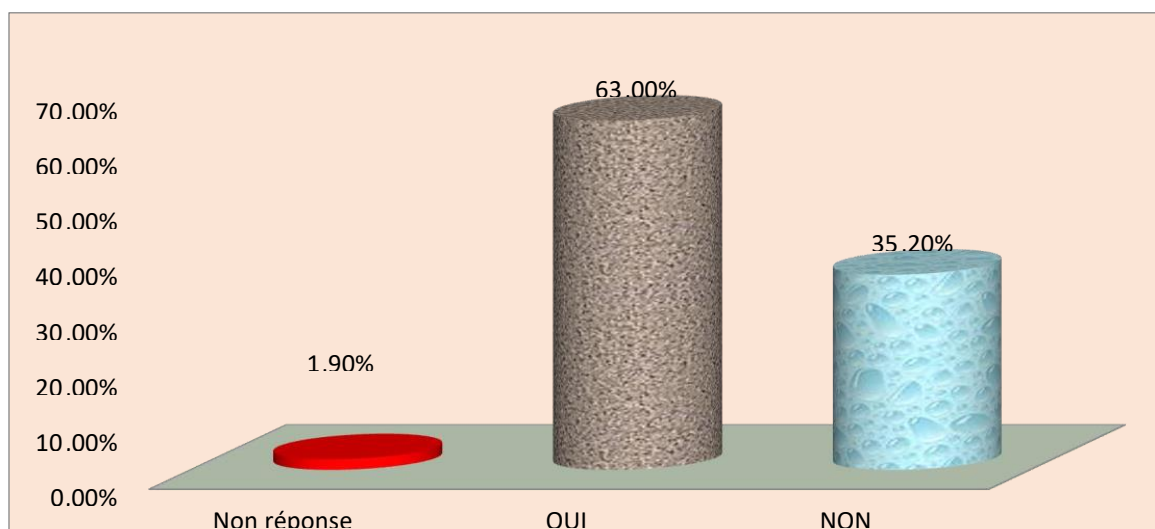
Tableau 8 : Répartition des femmes selon les sources de financement des AGR

Sources de financement des AGR	Fréquence.
Tontine	63,0%
Epargne personnelle	9,3%
Aide	7,4%
Crédit bancaire	7,4%
Autres	13,0%
TOTAL	100%

Source : enquête de terrain, 2022

Nos résultats indiquent que plus de la moitié des femmes disent avoir pour source de financement de leurs AGR les tontines et seulement 7,4% affirment plutôt qu'il s'agit de l'aide et du crédit bancaire.

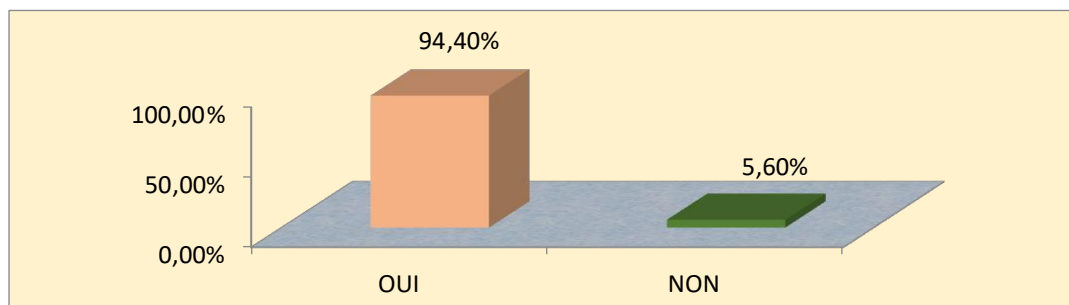
Figure 6 : Répartition des femmes selon la possibilité d'épargne



Source : enquête de terrain ,2022.

A la question de savoir si les femmes enquêtées arrivent à épargner, ce graphique montre que sur 54 enquêtées, trente-quatre (34) femmes soit 63% disent qu'elles arrivent à épargner, et une seule femme soit 1,9% ne s'est pas prononcée.

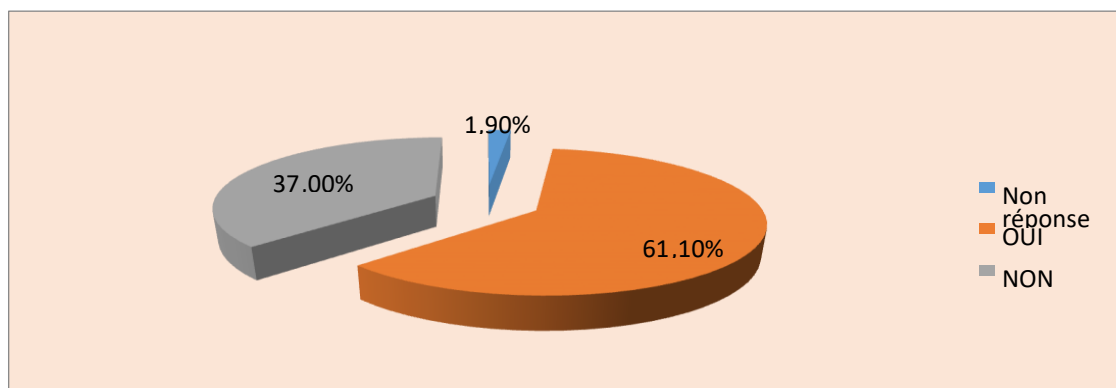
Figure 7 : Répartition des femmes selon l'amélioration de leurs conditions de vie



Source : enquête de terrain, 2022.

94,4% des femmes enquêtées affirment que les revenus tirés des AGR leur permettent d'améliorer leur condition de vie alors que 5,6% disent le contraire.

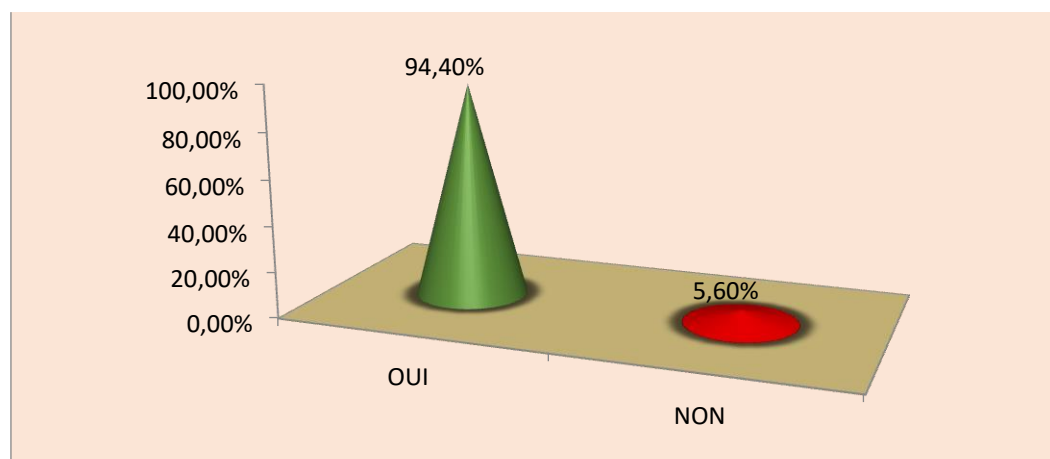
Figure 8 : Répartition des femmes selon leur participation aux prises de décisions de la famille



Source : enquête de terrain, 2022.

Nos résultats indiquent que les femmes participent aux décisions de la famille, 1,9% se sont abstenues de répondre alors que 61,1% affirment participer.

Figure 9 : Répartition des femmes selon leur participation aux événements sociaux



Source : enquête de terrain, 2022.

Partant de l'effectif total des 54 femmes enquêtées, presque toutes témoignent qu'elles participent aux événements sociaux.

3.4. Vérification des hypothèses

Un test d'hypothèse est un procédé d'inférence permettant de vérifier (accepter ou rejeter) ou partir de l'étude d'un ou plusieurs échantillons aléatoires, la validité d'hypothèses relatives à la taille de l'échantillon. Dans la cadre de ce travail, utilisé le test khi-deux qui est l'un des principaux tests appliqués pour la prise de décision les tests d'hypothèses. Lorsque l'on réalise un test de Khi Deux, on fait l'hypothèse qu'il n'y a pas de différence significative entre le tableau T et le tableau T₀. C'est ce que l'on appelle l'hypothèse d'indépendance (parfois appelée

hypothèse nulle ou H_0). À l'issue du test on se prononce sur l'acceptation ou le rejet de cette hypothèse d'indépendance.

En fonction de d'hypothèses a testé, plusieurs types de testes peuvent être réalisés :

- Les tests de conformité qui consistent à examiner si un échantillon peut être considéré comme extrait d'une population donnée, vis-à-vis d'un paramètre comme la moyenne ou la fréquence observée ou par rapport à sa distribution observée c'est à dire le test d'ajustement.
- Les tests destinés à comparer plusieurs populations à l'aide d'un équivalent d'échantillon (test d'homogénéité) ...etc. Mais pour faire ces tests, il faut utilise un parmi plusieurs des types.

Les grandes d'application du test de khi-deux passe par un certain nombre d'étapes

1. Identifier si le test de khi-deux est applicable sur le tableau.
2. Si oui, formuler l'hypothèse d'indépendance : "On fait l'hypothèse qu'il y a une relation d'indépendance entre les lignes et les colonnes du tableau".
3. Calculer l'indicateur de khi-deux en calculant le tableau des effectifs théorique et le tableau des écarts à l'indépendance.
4. Confronter l'indicateur de khi-deux à la table de loi de khi-deux ce qui nous permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse d'indépendance.
5. Interpréter les résultats du test en examinant le tableau d'origine (ou tableau des effectifs observés), le tableau des effectifs théoriques et le tableau des écarts à l'indépendance T

Si on ne peut pas accepter l'hypothèse d'indépendance quelle est la probabilité que l'on se trompe ? La table de la loi de khi-deux nous permet d'évaluer cette probabilité.

En pratique, des logiciels de traitement statistique réalisent cette opération automatiquement à notre place et fournit directement la probabilité souvent appelée p-value.

Pour tester l'hypothèse 1 sur la relation entre les conditions de vie des femmes de la coopérative et les activités génératrices de revenu, nous avons calculé le khi deux de pearson. Malheureusement, les conditions d'application de khi deux ne sont satisfaites dans ce contexte, nous avons donc utilisé la correction de Yates. La correction de Yates a donc aboutit à une probabilité P-value de 0.09339 supérieure à 0.05. Le Khi deux est très faible. Ainsi, on ne peut confirmer pas confirmer cette hypothèse car selon a correction de Yates, il n'y a pas de relation de relation significative entre le revenu des femmes et leur condition de vie. Cela se comprend car dans la zone de Gao, les femmes sont prises en grande partie en charge par leurs maris.

Pour H2, le test de Khi deux de Pearson nous permis de confirmer cette hypothèse. En effet, le Khi deux est suffisamment grand et estimé à 12.434 avec une probabilité (p-value) évalué à 0.0293 (suffisamment inférieur à 0.05).

Pour l'hypothèse H3 Le test de khi deux n'a pas confirmé cette hypothèse car la P-value est suffisamment inférieur à 0.05. Le type de financement n'est aucunement lié à l'activité exercée.

4. Discussion :

Les résultats obtenus de notre analyse montrent que les AGR ont un impact positif sur l'autonomisation économique des femmes, il ressort que grâce aux AGR 63% disent qu'elles arrivent à épargner ce qui leur a permis de démarrer des nouvelles activités en dehors de la coopérative, ainsi 94,4% des femmes enquêtées affirment que les revenus tirés des AGR leur permettent d'améliorer leur condition de vie. Au regard de ces résultats nous pouvons donc confirmer que les AGR contribuent à l'autonomisation économique des femmes, notre première hypothèse est alors validée.

D'ailleurs Servet et al., (1995) ont affirmer dans les travaux de recherches que financement des AGR à travers le système de micro crédit a un impact positif sur l'entrepreneuriat féminin et contribue parfaitement à l'autonomisation économique de la femme. En ce qui concerne nos deux autres notre hypothèses nos résultats indiquent que 33,3% des femmes affirment que les formations leur permettent d'avoir l'esprit d'entreprise et pour 16,7%, elles leur permettent de diversifier leurs activités, ainsi 88,9% de la population enquêtée déclarent rentable les activités génératrices de revenus qu'elles mènent.

Ce renforcement de capacités des commerçantes a eu un effet positif sur le niveau de vie des femmes ainsi 61,1% affirment participer aux prises de décisions dans la famille et contribuent aux charges de leurs foyers. Ainsi, les aptitudes acquises de ces renforcements de capacités et les retombés des AGR ont permis à 94% de femmes de participer aux évènements sociaux. Ces résultats appuient les propos d'Abengmoni J. (2008), qui remarque que les activités génératrices de revenus, permettent aux femmes de consolider leur rôle en matière de gestion des affaires de la famille, et d'éviter leur marginalisation sociale.

En effet, selon OUEDRAOGO Lassani (2014) le renforcement de capacité réduit le faible niveau d'éducation et l'analphabétisme des femmes, celles-ci pourront désormais gérer leurs AGR avec des connaissances techniques en matière de gestion et contribuer à la pérennisation de leurs activités.

Cependant, nos résultats indiquent que 33,3% des femmes enquêtées ont plus de 35 ans alors que 20,4% ont un âge compris entre 17 et 25 ans. Ces tranches d'âge représentent pour les femmes, l'âge de la responsabilisation dans leurs foyers et la nécessité pour elles, de pourvoir aux besoins de leurs familles. Ce résultat confirme donc les travaux de recherches de Darombaye D. (2006) qui évoque que la gestion des activités génératrices de revenus contribue à l'autonomisation économique de la femme mais exige beaucoup d'énergie, de dynamisme et d'aptitude physique.

5. Conclusion :

Le rôle que jouent les AGR n'est plus à démontrer, nos résultats indiquent que les AGR ont un effet positif sur l'autonomisation économique des femmes. Ainsi l'accès des femmes aux AGR leur permettent de contribuer aux charges du ménage, d'améliorer leurs conditions de vie, d'accroître leurs possibilités d'épargne, de faciliter leurs participations aux prises de décisions de la famille et événements sociaux. Les AGR sont donc incontournables dans la survie de la cellule familiale. En effet, notre étude s'est intéressée au cas de la coopérative des femmes commerçantes de Gao afin de mettre en évidence la contribution des AGR sur l'autonomisation économique des femmes. Nous nous sommes posé la question de savoir : Quel est l'apport des activités génératrices de revenus sur l'amélioration des conditions de vie des femmes de la région de Gao ?

Nous avons estimé que les AGR contribuent à l'autonomisation économique des femmes. Partant de ce constat nous avons formulé les hypothèses suivantes :

H1 : Les activités génératrices de revenus favorisent les conditions de vie des femmes de la coopérative.

H2 : Le type de changement ressenti dépend de l'activité génératrice exercée.

H3 : Le type de financement dépend de l'activité exercée.

Avec ces hypothèses formulées, les données de notre enquête du terrain nous ont permis de faire des analyses avec des logiciels de traitement statistique. Ainsi pour tester l'hypothèse 1 sur la relation entre les conditions de vie des femmes de la coopérative et les activités génératrices de revenu, nous avons calculer le khi deux de Pearson. Malheureusement, les conditions d'application de khi deux ne sont satisfaites dans ce contexte, nous avons donc utilisé la correction de Yates. La correction de Yates a donc aboutit à une probabilité P-value de 0.09339 supérieure à 0.05. Le Khi deux est très faible. Ainsi, on ne peut confirmer pas

confirmer cette hypothèse car selon la correction de Yates, il n'y a pas de relation de relation significative entre le revenu des femmes et leur condition de vie. Cela se comprend car dans la zone de Gao, les femmes sont prises en grande partie en charge par leurs maris.

Pour H2, le test de Khi deux de Pearson nous permis de confirmer cette hypothèse. En effet, le Khi deux est suffisamment grand et estimé à 12.434 avec une probabilité (p-value) évalué à 0.0293 (suffisamment inférieur à 0.05).

Pour l'hypothèse H3 Le test de khi deux n'a pas confirmé cette hypothèse car la P-value est suffisamment inférieur à 0.05. Le type de financement n'est aucunement lié à l'activité exercée.

Après vérification de nos hypothèses de recherche nous confirmons que la présente étude n'a pas la prétention d'apporter une étude exhaustive sur la contribution des AGR à l'autonomisation économique des femmes. Nous estimons néanmoins, que les insuffisances laissées par le présent travail pourront être comblées par d'autres études sur divers autres aspects liés à la question des AGR.

Bibliographie :

ABENGMONI, J., 2008, *Entrepreneuriat féminin et participation des femmes au développement socio-économique : le cas du centre de promotion de la femme et de la famille de Bertoua (Est Cameroun)*, Mémoire de Conseiller Principal de Jeunesse, p.31.

ATTALI Jacques & YANN Arthus-Bertrand, 2007, *Voyage au cœur d'une révolution la microfinance contre la pauvreté*, JC Lattès, Paris, p.286.

BAD, 2004, *Pour un meilleur développement en Afrique, la femme africaine chef d'entreprise : les réserves de croissance cachée du continent*, p.10.

Banque mondiale, 2022, *Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude - renouveler le contrat social*. p.3-5, Publier le 25 mai 2022

Banque mondiale, 2022, *Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude - renouveler le contrat social*, p.3-5, Publier le 25 mai 2022

BILOA Fouda, C. N. et al., 2014, *Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises : études de cas de développement d'entreprise (Doctoral dissertation)* p.53.

BRUSH C. G., 2006, « Women entrepreneurs: A research overview », *The Oxford handbook of entrepreneurship*, eds., M. Casson, B. Yeung, A. Basu, and N. Wadeson, p.611-28. Oxford : Oxford University Press.

BRUSH C. G., 2006, « Women entrepreneurs: A research overview », *The Oxford handbook of entrepreneurship*, eds., M. Casson, B. Yeung, A. Basu, and N. Wadeson, p.611-28. Oxford : Oxford University Press.

CARTER S., 1993, « Female business ownership: current research and possibilities for the future », *Allen, S. and*, p.23.

DAROMBAYE, D., 2006, *Micro finance et renforcement des capacités des femmes au Sénégal : Rôle du crédit accordé par la FDEA au groupe des femmes défavorisées de HLM Montagne, Mémoire de Maitrise, institut de formation et de recherche en population développement et sante de la reproduction*, Université Cheick Anta Diop de Dakar, p.73.

DE BRUIN A., BRUSH C.G., WELTER F., 2006, « Introduction to the special Issue Towards building cumulative knowledge on women 's entrepreneurship Theory and Practice », pp.585-595

FILION L., 1997, *Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. Revue internationale P.M.E.*, 10(2), p.129-172.

GREENE P. G., BRUSH C. G. GATEWOOD E., 2006, « Perspectives on women entrepreneurs: Past findings and new directions in entrepreneurship », in: M. Minniti (ed.): *The Engine of Growth - Volume 1 - Perspective Series*. Praeger Publisher - Greenwood Publishing Group, p.10.

Guide de formation sur les Activités Génératrices de Revenus dans le cadre de l'EDOS élaboré par L'ONG DAD GOMNI en collaboration avec l'ONG ADA, Novembre 2007, p.7.

HOFFMAN & KAMALA, 2003, « Empowerment des femmes et microfinance en Inde : entre relativisme culturel et instrumentalisation » in Guérin et Ali, *Microfinance en Asie*, p.23-30.

INDH, 2007, « Le manuel des procédures des AGR. » p.13, INDH. « Présentation de la Phase III 2019-2023. », p.34.

KOLOGO Oumarou, 2005, *Emergence d'Activités Génératrices de Revenus de Femmes (AGRF) et évolution de leur statut social*, Mémoire de maitrise sociologie.

LOVANIRINA Ramboarison-Lalao, 2015, *quels financements pour l'entrepreneuriat féminin à Madagascar*, De Boeck Supérieur | « Entreprendre & Innover » 2 n° 25 | p.35-48

MAMA Hmimida, 2016, « *L'insertion par l'auto-emploi cas des activités génératrices de revenus (AGR).* » REMFO N°3 : ISSN 2489-205X

MONTALIEU T., 2002, « *Les institutions de microcrédit : entre promesses et doutes* ». Sarr, F. (1998). *L'entrepreneuriat Féminin au Sénégal : les transformations des rapports de pouvoir*, Paris, L'Harmattan, p.301.

OCDE Istanbul, 2004, « *Encourager l'entrepreneuriat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée* » p.72.

OUEDRAOGO Lassani, 2014, *Impact des AGR sur les conditions socio-économiques des femmes des groupements : cas du groupement féminin Nabonswendé de Ouagadougou*, Mémoire de Maitrise en MEGEES, p.46.

RACHDI F., 2016, *l'entrepreneuriat féminin au Maroc : une approche par le réseau personnel*, thèse pour l'obtention du Doctorat en Sciences de Gestion au groupe Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, Centre des Etudes Doctorales en Gestion Raveleau, p.32.

SERVET et al., 1995, *Epargne et liens sociaux, études comparées d'informalités financières*, PUF, p.280.

SIMEN S. & DIOUF I. D., 2013, *Entrepreneuriat féminin au Sénégal : vers un modèle entrepreneurial de « nécessité » dans les pays en développement ? Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (SNPEF) 2016-2025* (juin 2015) Burkina Faso p.60.

SRIVASTAVA P., 2005, « *Microcrédit, Réduire la pauvreté et rendre les communautés autonomes* », PUF, p.280.

WAMPFLER B., 2002, *Le PPPCR, Etude de cas : Gouvernance en Microfinance*, <http://www.cerise-micro-finance.org>). Burkina Faso, p.23.

YUNUS M., 2007, « *The Nobel Peace Prize 2006 Nobel Lecture* », *Law and Business Review of the Americas*, 13(2), p.5.